

Collège électoral français
 Canton électoral :
 Bureau principal de canton C

**ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN
 DU 26 MAI 2019.**

**Procès-verbal du tirage au sort en vue de la désignation des bureaux de vote
 dont les bulletins devront être dépouillés
 par chaque bureau de dépouillement C.**

Le mardi 2019 (5^{ème} jour avant le scrutin) à 16 heures, le bureau principal de canton C procède au tirage au sort en vue de désigner les bureaux de vote dont les bulletins doivent être dépouillés par chaque bureau de dépouillement C.

Le tirage au sort a donné le résultat suivant :

Bureaux de dépouillement C	Bureaux de vote dont les bulletins devront être dépouillés par le bureau de dépouillement
Commune	
1 ^{er} bureau	Bureaux de vote n ^{OS}
2 ^{ème} bureau	Bureaux de vote n ^{OS}
3 ^{ème} bureau	Bureaux de vote n ^{OS}
4 ^{e^me} bureau	Bureaux de vote n ^{OS}
Commune ...	
5 ^{ème} bureau	Bureaux de vote n ^{OS}
6 ^{ème} bureau	Bureaux de vote n ^{OS}
7 ^{ème} bureau	Bureaux de vote n ^{OS}
Commune	
8 ^{ème} bureau	Bureaux de vote n ^{OS}
9 ^{ème} bureau	Bureaux de vote n ^{OS}
10 ^{ème} bureau	Bureaux de vote n ^{OS}
11 ^{ème} bureau	Bureaux de vote n ^{OS}
12 ^{ème} bureau	Bureaux de vote n ^{OS}

Le résultat du tirage au sort, auquel il a été procédé ce jour, sera porté immédiatement à la connaissance des Présidents des bureaux de dépouillement C et des Présidents des bureaux de vote.

Fait à, le 2019

Le secrétaire, Les assesseurs, Le Président, Les témoins,